



TEXTE n° 55
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

12 janvier 2023

PROPOSITION DE LOI

visant à étendre le droit de visite des parlementaires et parlementaires européens élus en France aux établissements sociaux et médico-sociaux

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 janvier 2023.

La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET

Voir les numéros : 553 et 613.
